

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>19<sup>eme</sup></b>
Nom de site	FLANDRE	Numéro	T10417
Adresse du site	<b>159, avenue de Flandre</b>	Hauteur	R+8 (28.50m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>12/10/2018</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>18/01/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>18/03/2021</b>
Historique et contexte	<b>Mise en service d'antennes inactives précédemment installées</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	>5m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+8
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m <b>5G (3500) : 0° &lt; 3V/m - 120° &lt; 2V/m - 240° &lt; 3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>31.7 m</b>		

#### Incidence visuelle

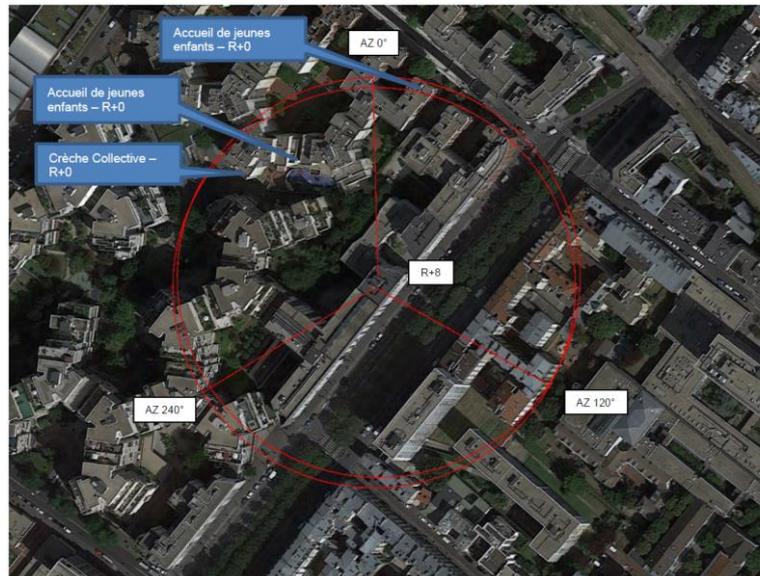
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### **Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

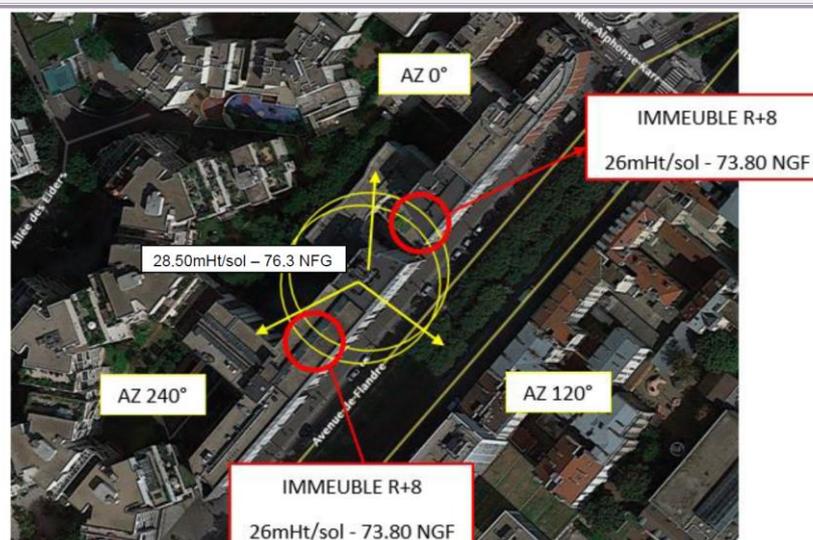


### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de jeunes enfants	13 RUE ALPHONSE KARR - 75019 PARIS	R+0	Non	97m	< 3 V/m
Crèche collective	7 ALLEE DES EIDERS - 75019 PARIS	R+0	Non	84m	< 1V/m
Accueil de jeunes enfants	5 ALLEE DES EIDERS - 75019 PARIS	R+0	Non	84m	< 1V/m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 159 RUE DES FLANDRES 75019 PARIS-19E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour la 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

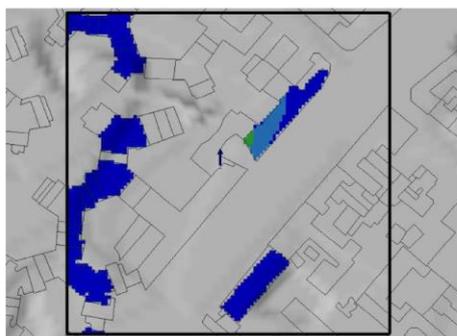
L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 159 RUE DES FLANDRES 75019 PARIS-19E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas visible depuis la rue.



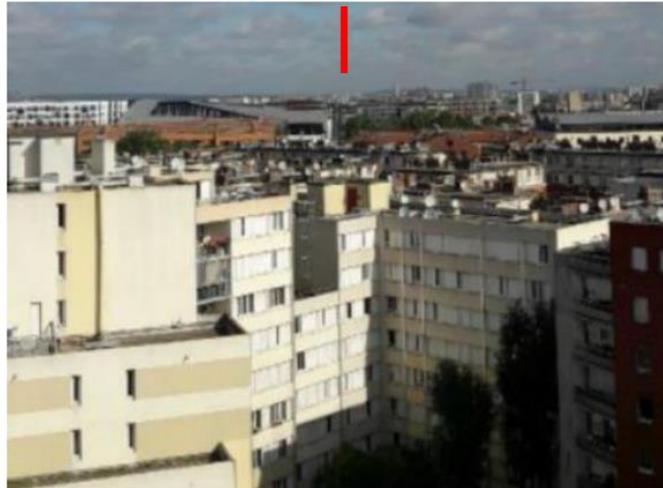
Etat projeté : Pas de modification visuelle.



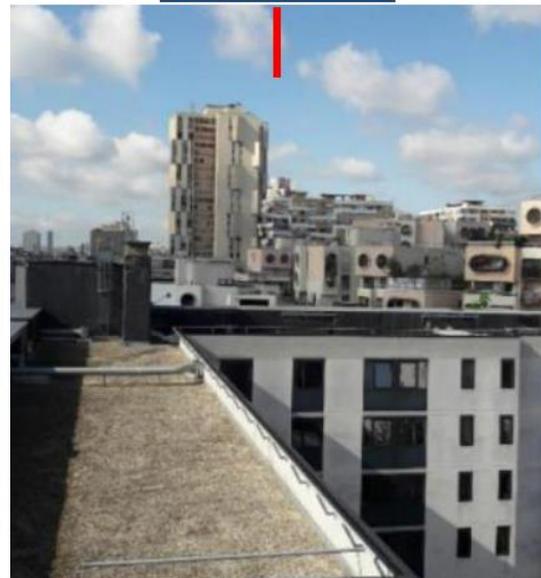
AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 240° :



Azimut 120° :

